

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES DES UE

COMPOSANTE :



Lic ou LPro ou M : LICENCE INFORMATIQUE

ANNÉE : L2

SPÉCIALITÉ :

PARCOURS :

SEMESTRE : S4

RÉGIME "ASSIDU"

CODE APOGEE	Nbre CREDITS	INTITULE DE L'UE	Nom du responsable de l'UE	MATIERES (type d'enseignement)	Poids dans l'UE (1)	Type de Contrôle (2)	1ère SESSION				2ème SESSION			Modalités de conservation des notes de CC ou TP d'une session sur l'autre		
							Nbre Epreuves	Nature Epreuves (4)	Durée de l'épreuve	Proportion CC/ET (3)	Nbre Epreuves	Nature Epreuves (4)	Durée de l'épreuve			
21IM41	5	Programmation orientée objet	Y. LOISEAU	1-CM/TD	0,75	CC								Pas de conservation de note		
				ET		1	E	2h	100	1	E	2h				
				2-TP	0,25	CC	1	TP		100						
21IM42	5	Technologie du web	Y. LOISEAU	1-CM/TD	0,75	CC								Pas de conservation de note		
				ET		1	E	2h	100	1	E	2h				
				2-TP	0,25	CC	1	TP		100						
21IM43	5	Structures de données	M.KANTE	1-CM/TD	0,75	CC								Pas de conservation de note		
				ET		1	E		100	1	E	2h				
				2-TP	0,25	CC	1	TP+A		100						
21MM46	5	Probabilités et statistiques	E. SAINT LOUBERT BIE	1-CM/TD	75,00%	CC	1	E	2h00	33				Conservation de la note de TP d'une session sur l'autre(25% de la note Finale)		
				ET		1	E	2h00	67	1	E	2h				
				2-TP	25,00%	CC	1	M		100						
21IM44	5	Imagerie et recherche opérationnelle	C. LAFOREST R. AUFRERE	1-CM/TD	1	CC										
				ET		1	E	2h	100	1	E	2h				
				2-TP		CC										
21MM47	5	Calcul différentiel et optimisation	Youcef AMIRAT	1-CM/TD	1	CC	1	E		40,00%				Pas de conservation des notes de CC entre les deux sessions		
				ET		1	E	2H	60,00%	1	E	2H				
21MM45	5	Algorithmique géométrique	V. LIMOUZY	1-CM/TD		CC								Pas de conservation des notes d'une session sur l'autre		
				ET		1	E	2h	75	1	E	2h				
				2-TP		CC	1	TP		25						
21NM41	5	Contrôle de gestion		1-CM/TD		CC	2	E	2 h	60				Pas de conservation des notes d'une session sur l'autre		
				ET		1	E	2 h	40	1	E	2 h				
				2-TP		CC										
21PM43	5	Electronique et composants	A. PAULY	1-CM/TD	0,75	CC	1	E		33%				Les notes de contrôle continu et de TP ne sont pas conservées en seconde session, l'examen écrit de seconde session portera sur le cours, les TDs et les TPs		
				ET		1	E	2h	67%	1	E	2h				
				2-TP	0,25	CC	5	TP								
	2,5	Langues													Voir annexes	
	2,5	ppp														Voir annexes

 (1) Licence = S1, S2, S3, S4, S5, S6 ;
 Master = S1, S2, S3, S4

(2) CC = Contrôle Continu ; ET = Examen Terminal

(3) Pourcentage de la note de l'ensemble des CC par rapport à la note de l'ensemble des ET, exemple : ET = 70% ; CC = 30%, quel que soit le nombre d'épreuves de CC et d'ET

(4) Nature des épreuves : E = écrit ; O = oral ; TD ; TP ; M = mémoire ; A = autre à préciser dans la rubrique "REMARQUES" ci-contre

* Si on choisit du CC pur, il faut au minimum 2 épreuves.

 * La durée des épreuves ne concerne que les écrits des ET.

 La nature et le nombre des épreuves ne concernent que les ET.

Si la durée des épreuves orales, et la nature et le nombre des épreuves de CC apparaissent dans le tableau, ces renseignements ne sont donnés qu'à titre purement indicatif.

REMARQUES

(noter ci-dessous toutes les précisions que vous jugeriez utiles pour la compréhension du tableau)